

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

DÉLIBÉRATION n° 2026-07

Votée le 20 mars 2026

Détermination du nombre d'adjoints

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars, le Conseil Municipal de la commune de LES CARS, dûment convoqué le 16 mars 2026, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Florence BELAIR, Maire.

Etaient présents : AMIOT Leslie, BARATAUD Marie-Pierre, BAUDRU Christine, BELAIR Florence, BERNARDAUD Gwénola, BOUTINAUD Monique, BROUSSAUD Aymeric, CARLINI Matthieu, DELAUTRETTE Stéphane, DUFOURNEAU Gaël, GAYOT Loïc, GLOAGUEN Vincent, LUBRANO Stéphanie, MALLEFONT René

Etaient absents : JOUHANNY Guy

Ont donné pouvoir : JOUHANNY Guy à GAYOT Loïc

Secrétaire de séance : CARLINI Matthieu

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-2 à L 2122-12 ;

Madame la Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur le nombre d'adjoints à élire, dans les limites autorisées, sachant que le nombre maximum d'adjoints ne peut pas excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, arrondi à l'entier inférieur.

L'effectif légal du conseil municipal de Les Cars étant de 15 membres, le nombre maximum d'adjoints au maire est de 4 ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité après en avoir délibéré,

DÉCIDE

➤ D'approuver la création de 4 postes d'adjoints au maire.

VOTE ☞ **POUR : 15**
☞ **CONTRE : -**
☞ **ABSTENTION : -**

Certifié conforme,
Fait à Les Cars et délibéré en séance du 20 mars 2026

Le Secrétaire,

CARLINI Matthieu



La Maire,

Florence BELAIR.

